DLP 20-07-06008124

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Service de la Protection des Végétaux

Grandes Cultures

POITOU - CHARENTES

Bulletin Technique n° 20 du 19 juillet 2006 - 2 pages

COLZA

Méligèthes

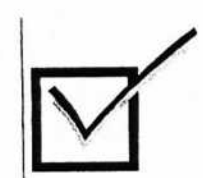
Comme dans toutes les grandes régions à colza, les problèmes méligèthes deviennent récurrents en Poitou-Charentes (pullulation du ravageur en 2005 et 2006, inefficacité de certains traitements).

Les **méligèthes** ont maintenant **développé** des **mécanismes de résistances aux pyréthrinoïdes.**

Les pratiques recommandées dans la lutte raisonnée contre ce ravageur sont :

- respecter les stades d'intervention en évitant toute application dès les premières fleurs (traitement inutile et néfaste pour la faune) ;
- la présence des premiers méligèthes ne doit jamais être un signal de traitement impératif. Réaliser des comptages précis pour utiliser correctement les seuils d'intervention. Ceux-ci peuvent être relevés dans la mesure où la culture a conservé sa capacité à compenser les pertes de boutons floraux (3-4 méligèthes aux stades D et 7-8 au stade E) ;
- éviter les trop bas volumes de bouillie (inférieurs à 100 l/ha), voire revenir à des volumes suffisants (de l'ordre de 200 l/ha au moins) ;
- le tau-fluvalinate et la bifenthrine présentent des efficacités relativement bonnes qu'il convient de préserver, d'abord en évitant tous les traitements inutiles.

Le malathion, en tant que seule alternative chimique aux pyréthrinoïdes, devra apparaître comme un dernier recours à réserver aux situations très difficiles. Son utilisation demande un respect strict des préconisations d'emploi eu égard à sa toxicité sur les insectes utiles et des risques vis-à-vis des abeilles.



LA PLACE DES METHODES ALTERNATIVES

Ces dernières années un regain d'intérêt pour les méthodes alternatives de lutte s'est manifesté.

Dans la plupart des cas, on cherche à installer une proportion de plantes plus précoces dans un fond végétatif qui correspond à la culture proprement dite. Les plantes rajoutées sont destinées à retenir des insectes normalement attirés par les stades phénologiques les plus avancés, de façon à retarder leurs passages sur les plantes de stades plus sensibles (les adultes qui s'activent alors sur boutons, sont des femelles qui cherchent à pondre. Dans ce cas, les boutons utilisés se développent normalement). C'est une piste prometteuse dans le cadre de la réforme de la PAC, et d'une agriculture plus durable.



COLZA

Méligèthes : Préférer les méthodes alternatives

Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de la Protection des Végétaux
13, route de la Forêt
86 580 BIARD
Tél.: 05.49.62.98.25
Fax: 05.49.62.98.26

Directrice gérante :
S. DUTARTRE

Site internet :
www.srpv-poitoucharentes.com
E-mail :
srpv.draf-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr

Publication périodique
C.P.P.A.P. n°2139 AD
ISSN n°02294 470

Les essais de la Protection des Végétaux démarrés en 2003, poursuivis en 2004 et 2005 sur l'utilisation d'une variété à floraison précoce comme régulatrice des populations de méligèthes, ont donné d'excellents résultats, ouvrant la voie à une méthode alternative complémentaire à la lutte chimique. L'intérêt de ces pratiques a été démontré dans les situations étudiées. Elles ont permis de diminuer la pression du ravageur sur la parcelle agriculteur, réduisant par la même le nombre d'interventions et en montrant au final l'inutilité de ces traitements.
Toutefois il est clair qu'au delà des nouveaux seuils utilisés, un complément chimique demeure indispensable.
Le tau-fluvalinate, retenu dans ces expérimentations, présente un intérêt certain mais son appartenance à la famille des pyréthrinoïdes nécessite de protéger son efficacité, pour cela la réduction du nombre d'interventions par l'utilisation de seuils plus élevés jumelés à la mise en place de plantes pièges à floraison précoce oeuvrent dans ce sens.

La Protection des Végétaux souhaite poursuivre l'étude en parcelles agriculteurs, pour valider son intérêt.
- Choisir une parcelle de 5à 10 ha ;
- semer la moitié de la surface avec la variété agriculteur seule ;
- emblaver l'autre moitié en mélange avec la variété Cando ou Caribou à hauteur de 4 à 5 % ;
- réaliser un traitement au Mavrik à 0,2 l/ha sur la moitié de chacune des 2 parties dès les seuils atteints (3-4 méligèthes aux stades D et 7-8 au stade E), l'autre étant laissée en témoin. Ne réaliser qu'un seul traitement ;
- un passage de moissonneuse-batteuse sera pesée dans chacune des 4 parties ;
- une trentaine de candidats minimum serait nécessaire pour valider le dispositif ;
- si vous êtes intéressé merci de nous retourner le coupon-réponse ci-dessous. Nous vous ferons parvenir un dossier complémentaire.

Plan de situation

Variété agriculteur Partie traitée (aux nouveaux seuils, voire 1ère page)	**Variété Cando ou Caribou, en mélange avec variété agriculteur à hauteur de 4-5 %** Partie traitée (aux nouveaux seuils, voire 1ère page)
Variété agriculteur Témoin non traité	**Variété Cando ou Caribou, en mélange avec variété agriculteur à hauteur de 4-5 %** Témoin non traité

Parcelle de 5 à 10 ha, partagée en 4 parties.

COUPON-REPONSE
COLZA – Méthode alternative 2006-2007

NOM et Prénom : ....

ADRESSE : ....
....

Téléphone : .... Fax : .... Mail : ....

Surface de la parcelle : ....

Variété : ....Variété en mélange (Cando ou Caribou) : ....

Date de semis prévue : ....

A retourner au :
Service Régional de la Protection des Végétaux
13, route de la Forêt – 86580 BIARD